



Accusation de vol dans un magasin où je travaille

Par Visiteur

Bonjour
je travail dans un magasin
mon patron m'accuse de vol apres avoir envoye de faux clients acheter certaines choses et en remarquant qu'a la fin de la journée il manquait certaines ventes
aujourd'hui il me demande de lui donner 15000euro ou il ira porté plainte
que dois-je faire?
qu'es que je risque?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Est ce que votre employeur a des preuves des accusations qu'il porte à votre encontre?

Cordialement

Par Visiteur

Chaque soir je lui donne la feuille de caisse de la journee
et elle ne coordonne pas avec les clients mistere qu'il nous envoi
par exemple: 2 articles 60? que son client va acheter en faisant faire une facture sur la fiche de caisse il n'y a qu'un seul article donc sa ne correspond pas

Par Visiteur

Monsieur

En toute honnêteté quand bien même vous seriez effectivement auteur de ces vols le chantage de votre employeur est inacceptable.

En aucun cas vous ne devez céder. Laissez le porter plainte car les éléments en sa possession ne sont pas très probants et du fait du montant du préjudice il est probable que le procureur ne donne pas suite. Et quand bien même vous ne seriez pas condamné à de la prison et la peine d'amende serait bien inférieure à la somme demandée par votre employeur.

Cordialement

Par Visiteur

Merci beaucoup

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement